



siB services industriels
de Bagnes

Commune de Bagnes

Budget de l'exercice 2017

Approuvé par le Conseil communal le 18 octobre 2016

Madame la Présidente du Conseil général,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le présent budget qui vous est soumis, le dernier de la législature 2013-2016, s'inscrit dans la ligne voulue par le Conseil communal dès 2013. Il traduit donc aussi bien la volonté de poursuivre des investissements jugés nécessaires que le désir de maîtriser les charges. La marge de manœuvre à disposition reste étroite et limitée qu'on le veuille ou non l'ampleur du résultat.

Au niveau national, bien que la récession redoutée par certains ne se soit pas produite, le choc monétaire important subi par l'économie suisse le 15 janvier 2015 a contribué au recul de la croissance nationale d'un point par rapport à 2014. Cette fragilité, en particulier dans la zone euro, impacte négativement les perspectives de l'économie suisse. Qui plus est, avec le Brexit, la pression sur la hausse du franc suisse représente un risque majeur pour notre pays et on n'ose pas imaginer le défi que le rapprochement vers la parité engendrerait, notamment sur l'industrie du tourisme.

Au niveau cantonal, la prochaine libéralisation du marché de l'électricité et la mise en application de la LRS et celle prochaine de la LAT – même si la Commune de Bagnes est le très bon élève en la matière pour le Canton du Valais – ne contribuent en rien à atténuer les incertitudes énoncées ci-dessus même si le budget 2017 du Canton du Valais, récemment présenté, s'inscrit dans un contexte financier moins défavorable que l'an passé. C'est dans ce contexte – auquel s'ajoute bien évidemment celui de l'affaire des constructions illicites de Verbier – que le présent budget 2017 a été établi.

Remarques générales

Le changement essentiel impactant l'établissement du budget 2017 résulte de la conclusion du contrat de ferme pour la distribution de l'électricité dans notre Commune. Il est du devoir de l'autorité publique de pérenniser l'ancrage local de cette distribution au détriment d'un distributeur de taille suprarégional. Ce ferme sera assuré et assumé par SEDRE SA dès le 1^{er} janvier 2017 pour les Communes de Bagnes, Vollèges, Sembrancher et Bovernier. SEDRE SA devient ainsi responsable des actifs de distribution et des consommateurs captifs sur le territoire de ces communes. Comptablement, il n'y a pas de transfert d'actifs (Bagnes reste propriétaire de son réseau au 31.12.2016) mais les investissements futurs, de même que les frais d'achat d'énergie, l'entretien et les facturations sont repris par SEDRE SA. La Commune bénéficiera, bien entendu, du loyer de ce contrat de ferme (valeur locative du réseau et du portefeuille clients) auquel s'ajoute la redevance PCP. La commune assumera toujours l'amortissement des actifs actuels.

Le passage à 9 conseillers a été pris en compte. L'estimation des vacations a été calquée sur les coûts effectifs 2015 répartis en fonction de la projection ressortant de l'audit IDHEAP.

La version ci-jointe du budget 2017 présente un excédent de charges (après amortissements) de CHF 1'416'650 (2016 : CHF 1'250'800) et des investissements nets de CHF 38'775'100.

Le tableau récapitulatif suivant donne les informations essentielles :

	Budget 2017	Budget 2016	Variation %	Comptes 2015	Variation %
1 Revenus	101'711'900	115'555'700	-11.98%	133'217'923	-23.65%
2 Charges (sans amortissements)	76'736'250	90'221'900	-14.95%	96'312'394	-20.33%
3 Amortissements	26'392'300	26'584'600	-0.72%	27'316'892	-3.38%
4 = 1-(2+3) Excédent (+) / Insuffisance de recettes (-)	-1'416'650	-1'250'800	13.26%	9'588'637	-114.77%
5 = 1-2 Marge d'autofinancement	24'975'650	25'333'800	-1.41%	36'905'529	-32.33%
6 Investissements nets	38'775'100	42'762'000	-9.32%	36'924'437	5.01%
7 = 5-6 Excédent (+) / Insuffisance de financement (-)	-13'799'450	-17'428'200	-20.82%	-18'908	72882.07%

Investissements

Les 23 et 29 août et 2 et 6 septembre 2016, la COFI a reçu tous les conseillers et leurs chefs de service respectifs. Toutes leurs requêtes d'investissements ont été entendues, travaillées et finalement arrêtées à CHF 38'775'100 après prise en compte de quelque CHF 7'000'000 d'investissements 2016 retardés par des impondérables.

Les objets les plus importants sont les suivants :

	CHF
Gare TMR - Participation communale	4'000'000
Bâtiment Curala : 3ème étage	2'200'000
Le Châble, place de parking Concordia	362'000
Liaison adduction Ruinettes-Mayentset	750'000

Rénovation réservoirs	700'000	Hattay et Sarreyer
Réfection de ponts	500'000	
Réfection chemins Es Rard, Luys et Vernes	1'360'000	TP, eaux potables et usées
Places de parc, Eglise de Verbier	250'000	
Rue de Médran	1'302'000	
Place de dépose Médran	500'000	
Aménagement des rues du Châble	1'000'000	
Aménagement torrent de la Tournelle	500'000	(Centre sportif)
Remise en état des torrents	1'000'000	programme annuel
Ecole de Versegères	4'000'000	
Centre sportif	10'000'000	
Participation aux routes cantonales	500'000	
Terrains zone artisanale	500'000	acquisition au budget 2016 mais actes non encore signés
	<u>29'424'000</u>	

Ces objets représentent le 76% du budget d'investissement. Les CHF 9'351'100 restants sont principalement des investissements de renouvellement.

Fonctionnement

Les recettes sont en diminution de 11.98% par rapport au budget 2016 (CHF 13'843'800) et de CHF 31'506'023 (23.65%) par rapport aux comptes 2015. Etant donné que le passage au fermage présenté en introduction explique à lui seul une baisse de revenus de CHF 17'664'700 par rapport au budget 2016, les recettes récurrentes 2017 sont donc en croissance par rapport à 2016. Compte tenu de l'environnement économique actuel sur Bagnes en particulier (LRS, LAT, prix de l'énergie, cherté du franc suisse, etc.), cet élément est fort réjouissant et résulte notamment d'un attrait confirmé pour Verbier en particulier (transactions immobilières, nouveaux résidents, etc.) et d'une légère croissance à fin septembre 2016 du nombre de contribuables et notamment ceux imposés à la dépense.

En outre, les nouveaux tarifs des eaux génèrent des recettes plus importantes que prévues (nombre d'UR estimé avec une grande prudence dans le processus d'élaboration des tarifs). Par contre, par rapport aux comptes 2015, après neutralisation du passage au fermage, la baisse des revenus reste conséquente à CHF 11'961'667. Cette baisse s'explique principalement par les recettes fiscales exceptionnelles 2015, le niveau record des redevances hydrauliques l'an dernier et par l'effet de présentation du prélèvement sur le fonds abri PC en lien avec la salle de St-Marc.

Pour les charges de fonctionnement, il faut relever que la volonté exprimée par le Conseil communal en 2013 déjà de maîtriser le volume des charges a été renouvelé pour le budget 2017. Ainsi, au niveau du total du fonctionnement avant amortissements, le passage au fermage ramène les charges à CHF 76'736'250 (2016 : CHF 90'221'900). Par rapport au budget 2016, la baisse est de 14.95% et même de 20.33% par rapport aux comptes 2015. Ces montants ne traduisent pas vraiment la réalité, car ils découlent essentiellement du passage au fermage. Les paragraphes suivants détaillent par contre cette évolution.

Evolution des charges de fonctionnement 2017 par rapport au budget 2016

Si l'on compare d'abord l'évolution des charges 2017 par rapport au budget 2016, la synthèse se présente ainsi :

<u>Variatio charges 2017 vs budget 2016</u>	CHF
Total des charges 2017 (hors amortissements)	76'736'250
Changement au service de distribution d'électricité (861)	16'362'000
Augmentation des charges du service des constructions	-430'600
Soutien à l'hôtellerie	-750'000
Augmentation de la péréquation des ressources	-400'000
Augmentation de la neutralisation services eaux potables et eaux usées	-504'000
Diminution des charges services eaux potables et eaux usées	70'000
Augmentation des charges service eaux usées	-308'000
Augmentation des charges service énergies	-328'000
Augmentation des charges services généraux	-315'000
Charges 2017	90'132'650
Total des charges budget 2016 (hors amortissement)	90'221'900
Diminution des charges en 2017 par rapport au budget 2016	-89'250

Au niveau de la marge d'autofinancement, l'analyse par rapport au budget 2016 est présentée un peu plus loin.

Evolution des charges de fonctionnement 2017 par rapport aux comptes 2015

De manière plus détaillée, par rapport aux comptes 2015, les charges ont évolué comme suit :

<u>Variation charges 2017 vs comptes 2015</u>	CHF
Total des charges 2015 (hors amortissements)	96'312'394
Correction de valeur du patrimoine financier (940.330)	-4'483'270
Neutralisation du résultat du service des eaux potables (700)	-1'151'466
Neutralisation du résultat du service des eaux usées (710)	-491'452
Service de distribution d'électricité (861)	-18'305'488
Charges 2015 hors éléments liés ou de présentation	71'880'718
Total des charges 2017 (hors amortissements et neutralisation du résultat budget 2016)	76'736'250
Augmentation des charges en 2017 par rapport aux comptes 2015	4'855'532

Le montant de cette augmentation des charges par rapport aux comptes 2015 est un cumul de nombreux éléments qui vous sont présentés dans le tableau suivant :

<u>Variation charges 2017 vs comptes 2015</u>	CHF
Péréquation	885'412
Marais-Verts, nouvelles charges de fonctionnement	134'350
Soutien à l'hôtellerie	750'000
Infrastructures touristiques - salle des Combins et transports publics	199'863
Infrastructures touristiques - sentiers pédestres	- 489'911

TP Parcs et jardins	641'893
TP Routes	469'381
TP Cours d'eau	562'646
Admin générale, CG et CC (bourgeoisie, chargé de sécurité, retour de concessions...)	440'303
Services des constructions (frais de personnel et aides au logement)	528'311
Service de police	- 296'058
Service de sécurité	84'702
Tâches des écoles primaires (y c Ascobavo et part cantonale) 210	38'275
Tâches de Cycle d'orientation (y c part cantonale) 211	169'844
Charges sociales (SMS, additions, pré-hosp...) 4xx	84'121
Charges sociales canton (EMS, AVS-PC, chômage...) et sociales COB (5xx) hors crèches	- 909'343
Diminution des charges liées au Centre sportif	- 115'503
Augmentation des charges du service des sports (Promobike, Talents Card...)	155'657
Augmentation des coûts eaux potables (700)	431'663
Augmentation des coûts eaux usées (710)	378'122
Augmentation des charges du service Energies SIB (869)	362'966
Maison Verte (549)	45'700
Augmentation Services généraux SIB (840)	170'833
Autres	132'305
Total	4'855'532

Ainsi, le montant de cette augmentation des charges par rapport aux comptes 2015 est très important et, à première lecture, peut paraître choquant. Cependant, l'analyse ci-dessus démontre que de multiples facteurs expliquent cette croissance et que leur incidence sur le résultat de fonctionnement communal est, par conséquent, à nuancer.

En effet, si l'augmentation de la péréquation est subie par la Commune, les variations de charges en lien avec les Travaux publics ne sont pas une croissance budgétaire 2017 mais découlent d'un niveau de dépenses exceptionnellement bas en 2015 (dénéigement p.e.). De plus, les charges en lien avec les services des eaux potables et usées n'influencent pas le résultat communal 2017 mais le niveau de neutralisation dans les fonds de financement spéciaux.

La décision du soutien à l'hôtellerie, quant à elle, se veut être une dépense incitative aux initiatives privées; sa pleine utilisation en 2017 signifierait que CHF 2'250'000, au minimum, auraient été engagés par des privés dans la rénovation du parc hôtelier bagnard. Enfin, certaines dépenses sont en lien direct avec de nouvelles recettes notamment celles du turbinage des torrents (869, + CHF 901'000), des services généraux (840, + CHF 373'000) ou celles liées au parking des Marais-Verts (113, + CHF 182'000).

En conséquence, bien que cette augmentation des charges soit réelle, elle ne permet pas d'apprécier la tendance budgétaire 2017. Les chapitres suivants fournissent les indispensables explications complémentaires.

Résultat de fonctionnement 2017

Les prévisions 2017 déficitaires de CHF 1'416'650 (2016 : CHF 1'250'800) résultent des éléments suivants :

1. Niveau toujours très bas des prix sur le marché de l'électricité qui induit une baisse du chiffre d'affaires relatif à notre production d'électricité de CHF 100'000 par rapport au budget 2016. Dans ce même service (860), les coûts des partenaires (FMM) sont en augmentation de CHF 60'000, ce qui grève d'autant l'incidence nette sur la marge d'autofinancement.
2. Le passage au fermage mentionné ci-dessus réduit la marge contributive du service 860 de CHF 1'303'000. Cette diminution doit être lue en comparaison avec les investissements annuels de ce service (CHF 3'350'000 prévus en 2016 et CHF 3'272'000 en 2015) qui seront désormais assumés par SEDRE SA. De plus, la construction du nouveau bâtiment logistique (CHF 8'000'000), rendue nécessaire au vu des aménagements en cours à Curala et des besoins sans cesse croissants, sera également pris en charge par SEDRE SA.
3. Au niveau des recettes fiscales, par rapport au budget 2016, une augmentation d'environ CHF 1.482 mio au total est prévue, à savoir :
 - + CHF 0.6 mio sur l'impôt forfaitaire : dans les mouvements, il y a toujours une légère croissance du nombre de contribuables taxés à la dépense et, qui plus est, à des conditions plus favorables en terme de rentrées fiscales ;
 - + CHF 1.802 mio sur les autres impôts personnes physiques, sachant qu'il n'y a pas de modification particulière de la législation actuelle (3^e palier des déductions fiscales sur l'assurance-maladie « gelé » par le canton) ; le nombre de contribuables est en croissance et les taxations définitives pour l'année 2015 ne laissent, en l'état actuel, pas apparaître de signes avant-coureurs non prévus lors de l'établissement des budgets et comptes précédents;

- CHF 0.920 mio sur les impôts personnes morales : la baisse provient essentiellement des sociétés hydrauliques que le canton propose de taxer provisoirement sur le bénéfice déclaré vu les recours pendant des taxations différenciées 2009-2012 ;
 - Pour l'impôt additionnel sur les mutations, aucun excès d'optimisme n'a été pris en compte malgré les très bons résultats 2015 et une année 2016 favorable. Cette prudence est dictée par l'environnement économique incertain pressenti pour 2017 ;
 - Les gains immobiliers sont planifiés à CHF 6.5 mios pour 2017. Leur estimation n'est pas aisée. En 2016, ce même budget est quasi atteint à fin septembre, mais la même prudence que pour l'impôt additionnel a été appliquée ;
 - La péréquation financière, nette des compensations de charges, est, quant à elle, malheureusement également en augmentation de + CHF 0.350 mio à CHF 7.2 mios.
4. La masse salariale tient compte d'un coefficient d'augmentation de 1.3% (1.0% d'expérience, 0.0% de renchérissement et 0.3% pour les modifications ponctuelles) comme pour le budget 2016.
5. Au niveau des postes, les mouvements suivants sont à relever :
- Le service des constructions présente un accroissement de 2.8 EPT par rapport au budget 2016. Ces engagements découlent des mesures prises par le Conseil en réponse aux exigences du canton à la suite des lacunes constatées. Elles sont effectives à ce jour.
 - Le service des finances présente une croissance de 0.9 EPT dont 0.5 est lié à un stagiaire MPC. Le solde doit permettre de renforcer le service à la suite de l'accroissement des tâches (reprise d'activités et nouvelles tâches).
 - Le poste d'agent de commerce (administration générale) n'est pas repourvu en tant que tel, de même que le départ à la retraite du responsable des infrastructures touristiques. Les tâches y relatives ont été reprises par les services en place respectivement la police et l'aménagement du territoire.
 - Le service de police connaît une nouvelle diminution de quasi 2 EPT par rapport au budget 2016.
 - Les Travaux publics ont repris les sentiers pédestres mais ont transféré l'irrigation aux SIB. Un départ n'a pas été remplacé.
 - Enfin, au niveau des SIB, 1.65 EPT sont créés comprenant notamment un poste de contremaître.

Au total, les EPT au budget 2017 s'accroissent de 1.6 EPT y compris les nouveaux postes d'apprenti (C.O.) et de stagiaire MPC. En francs, les frais de personnel passent de CHF 19'683'100 à CHF 19'510'100 malgré le coefficient d'augmentation appliqué susmentionné.

6. Les amortissements se montent à CHF 26'392'300 (budget 2016 : CHF 26'584'600 ; comptes 2015 : CHF 27'316'892). Ces amortissements tiennent compte des investissements au 31 décembre 2015, des budgets 2016 et 2017 et de la règle cantonale de 10%. La baisse de charge vient du réseau électrique pour lequel il est proposé un amortissement réparti sur la durée du contrat de fermage. Ce montant représente 9.81% de la valeur comptable brute projetée de CHF 268'464'077. Compte tenu des investissements 2016 repris en 2017 de CHF 7'000'000, cette estimation est considérée comme suffisante.

Evolution de la marge d'autofinancement par rapport au budget 2016

Par rapport au budget 2016, la marge d'autofinancement, y compris l'effet du fermage de CHF 1'303'000 décrit ci-dessus, ne diminue « que » de CHF 358'150 à CHF 24'975'650. De manière plus détaillée, cette variation est présentée dans le tableau ci-dessous :

Service		en mios de CHF
020	Augmentation des redevances hydrauliques	0.250
020	Augmentation des charges de l'administration générale	-0.033
030	Retraités	0.084
029	Augmentation de l'aide au logement	-0.100
029	Augmentation des ressources autorisations de construire et baisse des revenus	-0.411
113	Diminution des charges de police	0.064
113	Baisse des contributions dans le service de police (113.43)	-0.080
211	Diminution des coûts du CO	0.027
301/302/309	Diminution des coûts culture, musée et patrimoine	0.090
340	Coûts Promobike, Talents Card et abonnements de ski TVSA	-0.130
341	Frais de locations modules complémentaires Centre sportif et redevances DSR	-0.095
440	Effet de la nouvelle répartition canton/commune pour le SMS	-0.070
450	Participation communale aux coûts des addictions	-0.008
490	Participation communale aux coûts pré-hospitaliers	-0.038
530	Prestation complémentaire AVS/AI	-0.004
549	Structure Maison verte	-0.006
550	Participation aux institutions spécialisées	-0.012
570	Coûts des EMS à charge communale	0.140
580	Santé et sécurité sociales	0.002
620	TP (y c sentiers pédestres ./ irrigation)	0.210
801	Augmentation des charges liées à l'irrigation	-0.094
700	SIB: augmentation de la dotation au fonds de financement spécial eaux potables	-0.629
700	SIB: diminution nette CF eau potable	-0.070
710	SIB: diminution de la dotation au fonds de financement spécial eaux usées	0.125
710	SIB: augmentation nette CF eaux usées	0.308
790	Réduction des charges AT	0.032
830	Participation complémentaire aux instances touristiques et à l'hôtellerie	-0.600
840	Augmentation du CF services généraux	0.203

860	Energie (production)	-0.100
860	Augmentation du coût de production de l'énergie	-0.030
861	SIB: diminution CF électricité (passage au fermage)	-1.303
869	SIB: augmentation nette CF énergie	0.601
900	Augmentation nette des autres recettes fiscales des personnes physiques	1.802
900	Augmentation des recettes fiscales des forfaits	0.600
901	Diminution des recettes fiscales des personnes morales	-0.920
920	Incidence nette péréquation financière	-0.350
940	Diminution du coût de la dette, des frais bancaires	0.033
	Autres	0.154
		<u>-0.359</u>

Financement et évolution de la fortune nette

Le budget 2017 de la Commune de Bagnes laisse donc apparaître très logiquement une insuffisance de financement globale de CHF 13'799'550. Cette insuffisance est assurée par les disponibilités financières de la Municipalité compte tenu du recours à l'emprunt (fonds de tiers) de CHF 20 millions fait à fin 2014. L'analyse fine de la planification financière n'étant pas totalement achevée à ce jour, le recours additionnel à l'emprunt dans les exercices suivants dépendra également du degré de réalisation des investissements budgétés.

Ceci dit, l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 prévoit également à l'article 24 que le message introductif contient un commentaire sur l'évolution probable de la fortune nette. Cette dernière devrait s'élever à CHF 223.7 millions au 31 décembre 2017 selon le résultat des comptes 2015 et l'évolution prévue aux budgets 2016 et 2017. Le budget 2017 prévoit donc qu'elle soit diminuée de CHF 1'416'650 au 31 décembre 2017.

Présentation

Au niveau de la présentation, il faut rappeler les éléments suivants :

- Fermage : comme présenté en introduction, la distribution de l'électricité passe des SIB à SEDRE SA qui devient le Gestionnaire de Réseau et de Distribution pour les Communes de Bagnes, Vollèges, Sembrancher et Bovernier. Le service 861 voit ses dépenses d'approvisionnement d'électricité, d'entretien de réseau de même que les produits de facturation disparaître au profit de produits de location de réseau et de clientèle de même que de redevance PCP.

- Aide aux apprentis : le service des cours d'appui développé au niveau communal était présenté sous le service 219. Par souci de cohérence, les charges et produits y relatifs sont désormais présentés sous le service 239 Autres tâches liées à la formation.
- ASCOBAMO : la constitution de l'ASCOBAMO, le secrétariat et les tâches pédagogiques de direction des écoles primaires de Bagnes et Vollèges sont désormais transférés à ladite association.
- Environnement : dans le but d'augmenter les synergies, les activités liées à l'environnement (voirie, abattoirs, congélateurs et géoparc & environnement) seront gérées par les Travaux publics dès le 1^{er} janvier 2017. Au niveau du budget, la présentation reste cependant identique.

Remarques finales

Ce budget a été établi sur une base prudente, en tenant compte du maximum d'informations à disposition à ce jour. Ce principe s'illustre entre autres dans les éléments suivants :

- Dans les recettes, fiscales notamment, aucun optimisme démesuré ;
- Dans l'estimation des charges : le budget s'en tient à la situation d'aujourd'hui. Il ne tient pas compte de décisions que le Conseil communal a prises mais qui ne sont pas aujourd'hui effectives.

Arrivé au terme de ce message introductif, il me plaît de féliciter et remercier tous mes collègues pour l'étréitesse de leur collaboration et la volonté qu'ils ont manifestée en compagnie de leurs chefs de service respectifs à répondre aux vœux exprimés tant par le Conseil communal que par la COFI. J'exprime une reconnaissance particulière à M. François Corthay, président de la commission des finances, à M. Jérôme Maret, chef de service, pour la pertinence de leur analyse et leur totale disponibilité, à MM. Joël Di Natale et Florian Perraudin pour leur soutien à la préparation des données du dossier « fermage ».

Vous pouvez donc, Madame la Présidente du Conseil général, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, approuver légalement le budget 2017, malgré le déficit prévu car l'art. 27, alinéa 2 de l'Ordonnance sur la Gestion Financière des communes du 16 juin 2004 est parfaitement respecté. Cet article prévoit qu'un excédent de charge ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette.

Le Conseil communal vous remercie d'ores et déjà du travail consciencieux que vous allez réaliser pour l'analyse de ce fascicule.



Eloi Rossier
Président de Commune

Le Châble, le 18 octobre 2016

Aperçu du compte administratif

Comptes
2015Budget
2016Budget
2017

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- fr.	96'312'394.30	90'221'900.00	76'736'250.00
Revenus financiers	+ fr.	133'217'923.40	115'555'700.00	101'711'900.00
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	36'905'529.10	25'333'800.00	24'975'650.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	36'905'529.10	25'333'800.00	24'975'650.00
Amortissements ordinaires	- fr.	26'467'911.37	26'584'600.00	26'392'300.00
Amortissements complémentaires	- fr.	848'981.00	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	1'250'800.00	1'250'800.00	1'416'650.00
Excédent de revenus	= fr.	9'588'636.73	-	-

Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	38'403'133.70	46'368'000.00	40'291'600.00
Recettes	- fr.	1'478'696.40	1'631'000.00	1'516'500.00
Investissements nets	= fr.	36'924'437.30	44'737'000.00	38'775'100.00
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	36'905'529.10	25'333'800.00	24'975'650.00
Investissements nets	- fr.	36'924'437.30	44'737'000.00	38'775'100.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	18'908.20	19'403'200.00	13'799'450.00
Excédent de financement	= fr.	-	-	-

Aperçu du compte annuel

Comptes 2015

Budget 2016

Budget 2017

Compte de fonctionnement	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	123'629'286.67		116'806'500.00		103'128'550.00	
Total des revenus		133'217'923.40		115'555'700.00		101'711'900.00
Excédent de revenus	9'588'636.73					
Excédent de charges				1'250'800.00		1'416'650.00
Total	133'217'923.40	133'217'923.40	116'806'500.00	116'806'500.00	103'128'550.00	103'128'550.00
Compte des investissements	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	38'403'133.70		46'368'000.00		40'291'600.00	
Total des recettes reportées au bilan		1'478'696.40		1'631'000.00		1'516'500.00
Investissements nets 3)		36'924'437.30		44'737'000.00		38'775'100.00
Total	38'403'133.70	38'403'133.70	46'368'000.00	46'368'000.00	40'291'600.00	40'291'600.00
Financement	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report des investissements nets						
Report des investissements ordinaires du patrimoine administratif	36'924'437.30	26'467'911.37	44'737'000.00	26'584'600.00	38'775'100.00	26'392'300.00
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif		848'981.00				
Report des amortissements du découvert du bilan						
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		9'588'636.73				
Excédent de charges du compte de fonctionnement			1'250'800.00		1'416'650.00	
Excédent de financement						
Insuffisance de financement		18'908.20		19'403'200.00		13'799'450.00
Total	36'924'437.30	36'924'437.30	45'987'800.00	45'987'800.00	40'191'750.00	40'191'750.00
Modification du capital	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report de l'excédent de financement						
Report de l'insuffisance de financement	18'908.20		19'403'200.00		13'799'450.00	
Report des dépenses d'investissement au bilan		38'403'133.70		46'368'000.00		40'291'600.00
Report des recettes d'investissement au bilan	1'478'696.40		1'631'000.00		1'516'500.00	
Report des amortissements au bilan	27'316'892.37		26'584'600.00		26'392'300.00	
Augmentation de la fortune nette	9'588'636.73					
Diminution de la fortune nette				1'250'800.00		1'416'650.00
Total	38'403'133.70	38'403'133.70	47'618'800.00	47'618'800.00	41'708'250.00	41'708'250.00

3) Remarque: si négatif = excédent de recettes du compte des investissements